

COULONGÉ

Août 2023

n° 65

mon village



Un nouveau souffle



LE MOT DU MAIRE

Chères Coulongeoises, chers Coulongeois,

L'été se termine et j'espère que chacun a pu en profiter au maximum. Cette année la météo clémente a permis à tous de se retrouver et de nombreuses manifestations ont rassemblé beaucoup d'entre vous.

Cette année la rentrée scolaire aura un goût amer avec la fermeture d'une classe. Malgré l'engagement de tous, l'académie est restée sourde à nos doléances... Restons vigilants, l'école de Coulongé doit vivre car c'est l'avenir de notre village.

Je profite de cette tribune pour remercier Louise, professeure des écoles à Coulongé depuis plusieurs années qui a obtenu sa mutation plus près de son domicile, l'équipe pédagogique et bien sûr les membres de l'A.P.E qui contribue au bien vivre dans notre école.

Ce dernier trimestre qui débute sera très animé à Coulongé. Tout d'abord nous allons finaliser les travaux autour du parking et de la voie douce avec la mise en place d'aménagements qui permettront à tous de profiter de cet espace. Les travaux de voirie, rue des Acacias vont reprendre bientôt. L'entreprise DURAND sera chargée des travaux routiers et l'entreprise CITEOS de la partie éclairage public (elle interviendra également aux Maisons Rouges).

Dès la fin de l'année, l'ensemble de l'éclairage public sera assuré par des ampoules LED moins énergivores.

Nous sommes arrivés à mi mandat. L'équipe a beaucoup travaillé et je les en remercie. Dans notre profession de foi, nous avons listé un certain nombre de choses à réaliser et je suis fier d'avoir pu toutes les réaliser grâce à l'aide de l'équipe municipale (élus et salariés).

Une seule proposition n'a, à ce jour, pas été concrétisée : la mise en place d'une M.A.M. (maison d'assistantes maternelles) à Coulongé. Depuis quelques temps, nous sommes en contact avec des personnes qui souhaitent nous suivre dans ce projet (nous n'avons plus de nourrice et chaque année nous enregistrons 5 à 6 naissances). Lors du dernier conseil municipal, l'ensemble des élus s'est engagé à mettre en place ce projet. La route est encore longue mais soyons positifs et espérons que 2025 verra l'ouverture de cette structure.

Concrètement, nous allons commencer les travaux de démolition sur la parcelle rue des Acacias. Le permis de construire sera ensuite déposé (avant la fin de l'année) ce qui permettra de solliciter de nombreuses aides financières afin que le reste à financer soit le plus faible possible car sans subventions de l'État, ce projet ne peut aboutir.

Malgré tous nos efforts et surtout ceux des employés municipaux pour améliorer notre espace de vie, de trop nombreuses incivilités « pourrissent » notre quotidien : vols, détérioration de drapeaux, de fleurs...

Régulièrement, l'espace autour des containers ressemble à une décharge. Les containers sont à votre disposition. Prenez le temps de déposer vos déchets dedans et non à côté.

Merci à tous pour votre soutien, pour votre engagement à bien faire vivre Coulongé.

Je terminerai cet édito par une pensée pour Roger MARTEAU qui nous a quitté au mois de juin, lui qui a tant œuvré pour la commune.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Le Maire

Yvon LE BOUFFANT

SOMMAIRE

Les infos de la Mairie	3
Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux	6
Portrait d'agent	14
La M.J.C.	16
L'école de Coulongé	18
La vie des associations	20
Fleurissement.....	25
Bibliothèque	26
Informations pratiques	28

LES INFOS DE LA MAIRIE...

Comice Agricole 2024

Une réunion de préparation du Comice Agricole pour 2024 a eu lieu le 23 juin 2023.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : Jean-Pierre ROBLIN

Trésorier : Francis POUSSIER

Secrétaire : Yvon Le BOUFFANT

Trésorière adjointe : Maëlys ARNULF

Un ou une secrétaire adjoint·e sera bienvenue.

Le président fera une réunion le **mardi 12 septembre 2023 à 20h, salle des associations**, afin de mettre en place les différentes commissions et décider du thème.

Vous êtes tous invités à venir et vous inscrire dans ces commissions pour préparer au mieux le Comice Agricole 2024.

- Commissions :
- Agricole
 - Animation / Tombola
 - Publicité
 - Alimentation
 - Buvette et vins
 - Décorations / Fleurissement



Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Si toutefois vous ne pouvez assister à cette réunion, une fiche d'inscription sera mise à disposition à la mairie et vous pouvez me contacter directement pour choisir votre commission (06 07 62 94 55).

Le Comice Agricole de Coulongé est une festivité très importante qui met en valeur nos agriculteurs et éleveurs ainsi que notre village. Chacun de nous y est attaché et aura à cœur, j'en suis sûr, d'apporter sa pierre à l'édifice. C'est aussi montrer notre dynamisme à travers nos associations, nos commerces, nos artisans et des habitants fiers de l'endroit où ils vivent.

Je remercie d'avance David BOUTEILLER, qui a la gentillesse de nous prêter sa parcelle près de l'école, et Didier GAUDIN, pour sa parcelle un peu plus haut. Ces deux parcelles nous permettront de pouvoir organiser au mieux l'installation des activités de cet événement.

Je compte sur la générosité des agriculteurs et éleveurs pour me proposer un terrain pour organiser le concours de labours et les emplacements les plus appropriés pour mettre les animaux et les engins agricoles.

Dès à présent, j'invite les agriculteurs et les associations à prévoir un char pour le traditionnel défilé. N'hésitez pas à aller dans les Comices qui ont lieu cette année pour y recueillir des idées, prendre des photos et prendre des renseignements.

Bonne vacances à toutes et à tous.

Le Président
Jean-Pierre Roblin

Assainissement

La commune a effectué l'étude diagnostique et le schéma directeur de son réseau d'assainissement.

Pendant cette étude il a été constaté quelques anomalies. Notre réseau est un réseau séparatif. C'est-à-dire que le réseau des eaux usées est séparé du réseau d'eaux pluviales.

À la suite des tests effectués, le réseau d'eaux usées est surchargé par des eaux pluviales. La charge hydraulique par temps de pluie est nettement supérieure au niveau de la station d'épuration.

Les personnes concernées seront contactées dans les prochaines semaines pour trouver une solution à la remise aux normes des réseaux. Cette opération ne nécessitera pas de très grands travaux. La commune est elle-même concernée et montrera l'exemple.

L'obligation de procéder à ces interventions est nécessaire car le tarif de l'assainissement risque d'augmenter par la suite et le pourcentage de subventions est impacté.

La station d'épuration est vieillissante. Elle date de 1981. Elle devra être repensée et remplacée par un système de lagunage en vigueur maintenant.

LES INFOS DE LA MAIRIE...

État civil



Naissances

BAJIAU Félycia	le 9 février 2023
BINARD DETOISIEN Mallory, Valérie, Blandine	le 9 février 2023
HAMARD Louis	le 16 juillet 2023
GUERRIAU CHESNIER Louana, Mila, Milina	le 16 juillet 2023

Mariages

Laurent, Stéphane SECHET et Nathalie, Sylvie BAUDRON	le 18 mars 2023
Benoît, André LELARGE et Marlène, Paule DUPIN	le 8 avril 2023

Décès

COURTIEN Stéphane	le 22 avril 2023
DURAQUET Jocelyne épouse CUSENIER	le 2 juin 2023
MARTEAU Roger	le 23 juin 2023



Erratum

La municipalité tient à présenter ses excuses à la famille de Lucien DUPUY. En effet une erreur s'est glissée dans dernier numéro de «Coulongé mon village ». Lucien DUPUY est décédé le 08 octobre 2022 et non le 27 comme mentionné.

Nous présentons également nos excuses à la famille de Bernard SENECHAL dont le nom n'est pas apparu dans le dernier numéro.

M. Bernard SENECHAL est décédé le 27 octobre 2022

Condoléances

L'ensemble du conseil municipal de Coulongé tient à rendre un dernier hommage à une figure emblématique de Coulongé, Roger MARTEAU. Décédé à l'âge de 93 ans, il a accompli trente années en qualité de conseiller municipal dont quatre mandats d'adjoint au maire auprès de Jean GAUDIN.

Il fut membre de nombreuses associations, délégué auprès des écoles et membre du CCAS de Coulongé.

Il jouait du clairon au sein de la société musicale et a fondé en 1969 l'amicale sportive coulongoise.

Site internet Coulongé

La municipalité a décidé de mettre en place un site dédié à la commune de Coulongé. D'ors et déjà, une commission s'est mise en place afin d'étudier les différentes possibilités d'installation de ce site et réfléchir à une arborescence simple et intuitive.

Le choix s'est porté sur le spécialiste du site internet communal « **communes en réseau** » qui propose au public un accès facile et rapide aux informations dont il a besoin. En outre, son coût est modéré car il est relatif au nombre d'habitant·es de la commune (1€/ habitant·e/an).

Le site internet ne se substitue pas au bulletin municipal auquel beaucoup d'entre vous sont attaché·es mais il vient en complément. Nous continuerons à faire paraître un bulletin chaque année. Vous pouvez dès à présent le consulter sur

www.coulonge.fr

COMMUNES EN RÉSEAU
Spécialiste du site internet communal



LES INFOS DE LA MAIRIE...

Repas des aînés coulongeois

Comme chaque année au printemps, le comité communal d'action sociale s'est mobilisé pour offrir un repas aux Coulongeois-es de 70 ans et plus.

Le vendredi 21 avril à midi 55 personnes se sont réunies au café de la mairie. Au menu, un délicieux repas proposé par le traiteur « les saveurs de Bercé ». Le repas a été rythmé par une chanteuse et son musicien accordéoniste qui ont ambiancé la salle jusqu'à la fin de l'après-midi.

Des panier garnis ont été distribués aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer pour participer à cette journée festive.



Les actions du CCAS

Chasse aux œufs

Depuis plusieurs années, en raison du contexte sanitaire défavorable, la chasse aux œufs n'a pas eu lieu. Cette année, le CCAS a décidé d'organiser à nouveau une chasse aux œufs pour les enfants de Coulongé.



Ce fut une timide reprise avec peu de participant-es notamment en raison d'une météo capricieuse.

Nous ne manquerons pas de faire plus de publicité afin d'avoir une plus grande participation l'an prochain.

Du côté de la COM COM

Atelier de taille de pierre

Le 11 juillet de 10h à 12h, un atelier d'initiation à la taille de pierre a été organisé sur le square Patrick Coupelle par l'association équip'Ages du centre social de la communauté de communes sud Sarthe.

Clémentine, aidée par Paul et Maxime ont encadré 25 personnes qui ont pris un réel plaisir à créer, tailler et mettre en couleur un pavé de pierre de tuffe.

Initialement prévu pour des jeunes de 3 à 14 ans, l'atelier s'est élargi pour accueillir un public plus âgé désireux de mettre « la main à la pâte ».



Un moment sympathique à réitérer sans modération.

LES INFOS DE LA MAIRIE...

Questionnaire sur les besoins de garde Petite Enfance

Dans le cadre de la création d'une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles) sur la commune de Coulongé, deux assistantes maternelles, mesdames Gwendoline TRAVERS et Noémie PHLIPOT sont venues nous rencontrer afin d'échanger et visiter la commune. Vivement intéressées par le projet, elles effectuent actuellement une étude de besoins.

Pour rappel, une M.A.M. Est une structure contrôlée par la P.M.I. où plusieurs assistantes maternelles agréées se regroupent pour travailler. Ce lieu est entièrement pensé et équipé pour l'accueil des enfants.

Elles auront une capacité d'accueil de 8 enfants (dans un premier temps) c'est un parfait compromis entre un accueil à domicile et un accueil en collectivité.

Un questionnaire circule actuellement sur la commune et/ou est disponible en mairie sous format papier. Vous le trouverez également sur le site de la commune (www.coulonge.fr / mairie / services) où vous pourrez le compléter en ligne et le retourner directement à l'adresse suivante : mam.lesptiteslumieres@gmail.com

Merci d'avance pour votre participation et l'aide précieuse que vous leur apporterez.

Le jardin partagé

Un jardin partagé ou « solidaire » a vu le jour à Coulongé cette année, à côté du jardin d'enfants et derrière le city-stade, dans une parcelle communale.

La commune a fait construire des bacs et le terrain a été travaillé. Les premiers jardiniers et premières jardinières sont les enfants de l'école avec l'aide des enseignantes.

Une partie des graines et des semences de pommes de terre sont fournies par *le jardinier sarthois*.

Ce sont donc nos enfants qui plantent et sèment une partie du jardin. Lorsque l'on regarde l'alignement des rangs de pommes de terre, on se rend compte que nos jardinier-es en herbe ont encore à apprendre le maniement du cordeau.

Vous pouvez aller admirer le travail des enfants et pourquoi pas l'arroser soit en utilisant l'arrosoir et les cuves à eau à disposition soit en vous réunissant autour du jardin pour prendre un verre de l'amitié (les deux peuvent se faire en même temps).

Après la rentrée des classes, une journée portes ouvertes sera organisée par l'A.P.E..

Prenez vos outils pour désherber, sarcler ou éclaircir et faire vivre ce jardin qui alimentera la cantine.

Merci à tous ceux et toutes celles qui aideront au maintien en état du jardin pour la rentrée.

Les manifestations et défilés

Comme chaque année la commune a organisé une commémoration à l'occasion du 8 mai et du 14 juillet.

Outre ces défilés qui se déroulent annuellement et localement, la commune a été sollicitée pour organiser une manifestation rappelant « l'appel du 18 juin 1940 ». De nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles tous les maires de l'ancienne communauté de commune ainsi que nos conseillers départementaux.

PORTRAIT D'AGENT

Dans notre rubrique « portrait d'agent » nous avons retracé le parcours d'Evelyne LELARGE, responsable de la cantine et co encadrante à la garderie de l'école Gisèle HALIMI. Dans ce numéro, c'est le parcours de Philippe BAUBE, agent technique de la commune, que je vous propose de découvrir.

Philippe
BAUBE

Fonction : agent technique



responsable travaux maçonnerie
Entretien espaces verts de la commune



Né dans la commune de Coulongé il y a 52 ans, Philippe a toujours vécu dans notre village.

Après avoir suivi une formation à la Maison Familiale et Rurale (M.F.R.) de Verneil le Chétif, il commence à travailler chez M. André GARNIER, producteur de plan de légumes et fleurs sur la route de Mansigné. Il y restera environ 2 ans. Il travaille ensuite chez Art Métal à Aubigné Racan jusqu'à l'heure de son service militaire en 1990. Il fait ses classes à Tours puis son service à Chinon.

De retour en 1991, il travaille chez RENOU horticulture au Lude et suit en parallèle une formation à Château du Loir.

En 1998, il signe un contrat avec la commune pour un travail à mi-temps auprès de Monsieur GRIVEAU alors cantonnier puis auprès de Patrick GAUTHIER.

Ce qu'il aime dans son travail, c'est la diversité des activités au gré des saisons.

Hiver : maintenance des équipements, travaux de peinture, révision des machines.

Printemps : Préparation de la terre, tonte (terrains de football, arboretum, lotissement, voie douce...) plantations.

Été : désherbage, arrosage des espaces fleuris.

Automne : Rempierrement des chemins, élagage des arbres.

Philippe affectionne tout particulièrement les travaux de maçonnerie. Il vient de terminer la rénovation d'un puits sur la commune. Il a réalisé le parterre dédié à Patrick COUPELLE près de l'église.

Cette année, il recevra la médaille du travail (25 ans dans la commune).



Procès verbal de la séance du conseil municipal du 22 février 2023**CLECT 2023 - ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2023**

Monsieur le Maire présente le rapport provisoire du CLECT 2023 ainsi que la délibération de la Communauté de Communes Sud Sarthe concernant l'approbation du montant prévisionnel des compensations 2023. Les attributions de compensations fiscales sont versées aux EPIC (pour nous la CCSS) qui après avoir financé les charges transférées reversent le restant à la commune concernée (ou demande un financement complémentaire suivant les communes).

Pour Coulongé, l'attribution de compensation fiscale de 2023 prévue à hauteur de 12 859€ - Charges transférées ADS (urbanisme) 1354,55€ - Charges transférées Voirie 3835.20 = Attribution de compensation reversée par la CCSS (en deux fois juin et décembre) 7 669,25€.

L'approbation du CLECT se fera entre octobre et novembre lors du rapport définitif.

DEMANDE DE SUBVENTIONS "Réfection voiries, parking, trottoirs et éclairage public rue des acacias"

Origine des financements	Montant (€)	pourcentage
Maître d'ouvrage : Commune de Coulongé	65 777,50	30,91
DETR / DSIL	106 402,50	50
Fond Vert (50% de la dépense éligible 41 250€)	20 625,00	9,69
Plan de relance	20 000,00	9,40
TOTAL de la base subventionnable	212 805,00	100

DEMANDE DE SUBVENTIONS "Création d'une MAM"

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2023 le projet Création d'une MAM a été inscrit, ainsi que l'autorisait la délibération du 13 décembre 2021. Cependant avec la mise à jour des devis et du projet il est nécessaire de reprendre une délibération.

Origine des financements	Montant (€)	pourcentage
Maître d'ouvrage : Commune de Coulongé	113 475,00	21,95
DETR / DSIL	258 475,00	50
CAF	105 000,00	20,31
Fond de concours CCSS	40 000,00	7,74
TOTAL	516 950,00	100

ELECTION DES DELEGUES AU SI COULONGE SARCE

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL COULONGÉ-SARCÉ pour l'achat et l'utilisation d'un engin de travaux de voirie nous permet de répartir les charges entre deux communes.

Considérant qu'il convient de désigner quatre délégués titulaires, un délégué suppléant, de la commune auprès du Syndicat Intercommunal Coulongé-Sarcé,

Considérant que la commune de Sarcé a bien 4 délégués titulaires et 1 délégué suppléant,

Considérant que lors de la séance du 08 juin 2020 avaient été élus, au 1er tour de scrutin et à la majorité absolue des suffrages :

Délégués titulaires :- Monsieur SIMON Bernard
- Monsieur POUSSIER Francis
- Monsieur THIELLEUX Pascal
Délégué suppléant : - Monsieur LE BOUFFANT Yves

se présente : - Monsieur ROBLIN Jean-Pierre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : **Approuve** la nomination de Monsieur ROBLIN Jean-Pierre comme délégué titulaire.

CHANGEMENT DE GRADES DES POSTES COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier comme suit le tableau des emplois sans changement de temps de travail :

EMPLOI/POSTE H-F	Temps de travail	Grade (s) actuellement rattaché (s) à cet emploi	Proposition de Grade (s) rattaché (s) à cet emploi
Secrétaire de mairie	35	Adjoint·e administratif·ve principal·e de 2ème classe, Adjoint·e administratif·ve principal·e de 1ère classe, Rédacteur·trice	Adjoint·e administratif·ve principal·e de 2ème classe, Adjoint·e administratif·ve principal·e de 1ère classe, Rédacteur·trice territorial·e, Rédacteur·trice territorial·e principal·e de 2ème classe, Rédacteur·trice territorial·e principal·e de 1ère classe.
Agence postale / Régie et surveillance Cantine / Aide Mairie / DU (Document Unique) / APS (Accueil Péri Scolaire)	28	Adjoint·e administratif·ve principal·e de 1ère classe	Adjoint·e administratif·ve, Adjoint·e administratif·ve principal·e de 2ème classe, Adjoint·e administratif·ve principal·e de 1ère classe
ATSEM / APS / Ménage	32	ATSEM 2ème classe	ATSEM 2ème classe ATSEM 1ère classe
Cuisinier·ère / APS	35	Adjoint·e technique principal·e de 1ère classe	Adjoint·e technique Adjoint·e technique principal·e de 2ème classe Adjoint technique principal·e de 1ère classe
Entretien voirie / espaces verts	35	Adjoint·e technique Adjoint·e technique principal·e de 2ème classe Adjoint·e technique principal·e de 1ère classe	Adjoint·e technique Adjoint·e technique principal·e de 2ème classe Adjoint·e technique principal·e de 1ère classe
Entretien voirie / espaces verts	24	Adjoint·e technique	Adjoint·e technique Adjoint·e technique principal·e de 2ème classe Adjoint·e technique principal·e de 1ère classe
Entretien des bâtiments - Ménages	11,75	Adjoint·e technique	Adjoint·e technique Adjoint·e technique principal·e de 2ème classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : **Approuve** les propositions.

FACTURES APE - MARCHE DE NOEL 2022

A l'occasion de la fête de Noël 2022 l'Association des Parents d'Elèves a engagé beaucoup de frais :

Spectacle : La Lettre de Pauline = 450 Euros
Barnum + Tables = 88 Euros
Soit un total de 538 Euros.

Monsieur le Maire propose une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 250 Euros.

Monsieur le Maire indique que le montant sera reporté au BP 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : **Approuve** les propositions.

FEU D'ARTIFICE 2023 - CHOIX DE L'ENTREPRISE ET MONTANT

Monsieur le Maire souhaite confirmer avec le conseil municipal la tenue du Feu d'artifice le 13 juillet au soir. Les années précédentes il y avait un budget 1600 euros TTC. En 2021 et 2022 Nous étions avec l'entreprise Plein Ciel. Continuons-nous avec eux ? Oui, augmenter le budget jusqu'à 2 000,00€

DEGRADATION DE L'EGLISE

Monsieur POUSSIER responsable de la Commission Travaux (composée de Mme LAMOUREUX, MM. BUSSONNAIS, LE BOUFFANT et ROBLIN) indique qu'il y a un mur qui s'effrite et qu'il va falloir prévoir, si ce n'est une réfection de la bâtisse, au moins une consolidation pour une mise en sécurité du site.

Un budget sera défini en fonction des devis à venir.

Une seule entreprise à proximité est habilitée à intervenir sur l'Église, l'entreprise « Pierres de Loire » à Vaas. (Il existe également une entreprise au Mans)

Travaux pour le LAVOIR

Concernant les travaux à réaliser prochainement sur le Lavoir rue de Saint Hubert, fond et toiture abimés Monsieur POUSSIER présente les deux devis reçus.

Différences techniques : Bois Azobé (Bastard) = bois exotique ou Châtaigné (Lecor) = bois historiquement usité

<u>Fond du Lavoir</u> :	LEJEUNE-LECOR	3577,20 €TTC
	BASTARD	5270,72 € TTC
<u>Toiture</u> :	LEJEUNE-LECOR	708,61 € TTC
	BASTARD	280,56 € TTC (tuiles plates qui restent de l'ancien

chantier pour la chapelle offertes)

Ensemble du Lavoir :	LEJEUNE-LECOR	4 285,81 € TTC
	BASTARD	5 551,28 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : Approuve le choix de l'entreprise : LEJEUNE-LECOR Pour un montant de : 3577,20€ TTC - Réfection menuiserie et 708,61€ TTC Réfection toiture.

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 20 Mars 2023

VOTE ET APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE ASSAINISSEMENT

	DÉPENSES D'EXPLOITATION	BP VOTÉ
011	Charge à caractère général	65 105,20
042	Opération d'ordre de transfert entre section	4 276,18
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	69 381,38
002	Déficit reporté	19 897,84
	TOTAL DES DEPENSES	89 279,22
	RECETTES D'EXPLOITATION	BP VOTÉ
70	Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandise	4 000,00
74	Subventions d'exploitation	85 279,22
	TOTAL DES RECETTES REELLES	89 279,22

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		BP VOTÉ
23	Immobilisations en cours	27 422,53
TOTAL DES DEPENSES REELLES		27 422,53
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP VOTÉ
040	Opération d'ordre de transfert entre section - Amortissements	4 276,18
13	Subventions d'investissement	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 276,18
001	Excédent reporté	23 146,35
TOTAL DES RECETTES		27 422,53

VOTE ET APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE

FONCTIONNEMENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Exercice 2022	459 094,27	532 074,83
Résultat de l'année		72 980,56
Report exercice N-1		572 406,39
Total exercice N + report exercice N-1	459 094,27	1 104 481,22
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022		645 386,95

INVESTISSEMENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Exercice 2022	217 392,42	23 421,61
Résultat de l'année	193 970,81	
Report exercice N-1		144 235,09
Total exercice N + report exercice N-1	217 392,42	167 656,70
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2022	49 735,72	
Restes à réaliser	90 369,27	58 750,00
Total restes à réaliser	31 619,27	
Résultat de clôture exercice 2022 + Total des restes à réaliser	81 354,99	

SUBVENTIONS COMMUNALES 2023 POUR LES ASSOCIATIONS

N°	ASSOCIATIONS	VOTE 2022	DEMANDES 2023	VOTE 2023
1	Comité des Fêtes	450,00	450,00	500,00
2	MJC	300,00	Pas de dde	0,00
3	APE Amicale des Parents d'Elèves	250,00	500,00	500,00
4	FCC Football Club Coulongeois	500,00	500,00	500,00
5	AFN	155,00	200,00	200,00
6	Aînés Ruraux	400,00	400,00	500,00
7	L'arche de Margot	50,00	200,00	50,00
8	Société de chasse La Garenne	100,00	pas de dde	0,00
9	Mon panier local	300,00	300,00	300,00
10	Coopérative scolaire Coulongé	200,00	410,00	410,00
	Coopérative scolaire Coulongé - Voyage	2480,00	-	
11	Comice Agricole de Mayet 0,40€/habitant		202,00	202,00
12	DBS Val de Loir - Don du Sang	50,00	50,00	50,00
13	Croix Rouge Le Lude	50,00		
14	ADMR Mayet		50,00	50,00

15	P.I. intercommunaux	20,00	20,00	20,00
16	Souvenir français - Vaas	50,00	50,00	50,00
17	Abord'Age Mayet			
18	MFR Verneil			
19	CFA Coiffure de la Sarthe	50,00		
20	CFA CCI du Mans	100,00	1 élève 50,00	50,00
21	Lycée Racan - Voyage scolaire Rome - 1 élève	50,00	390	50,00
22	AFMTELETHON Sarthe	50,00	50,00	50,00
23	ADAPEI Sarthe		50,00	50,00
	TOTAL	5605,00	3872,00	3532,00
3	APE Amicale des Parents d'Elèves D20230222-7		250,00	250,00
	Grand TOTAL	5605,00	4122,00	3782,00

DEMANDE DE SUBVENTIONS À LA COMMUNE DE SARCÉ POUR LES ÉLÈVES SARCÉENS

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une participation d'un montant de quatre-vingts euros à la commune de Sarcé par élève sarcéen scolarisé à l'école publique communale relative aux dépenses de fonctionnement de ladite école pour l'année scolaire 2022-2023.

Un enfant sarcéen fréquente l'école publique communale :
 POHLHAMMER-CASTILLO BORNIAMBUC Yuma « Les Filières »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
Approuve la décision de demander à la commune de Sarcé une participation financière d'un montant de quatre-vingts euros par élève soit un montant total de quatre-vingts euros pour l'année scolaire 2022-2023.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LE BP 2023 DU CCAS

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accorder une participation de 1 400,00 euros au Centre Communal d'Action Sociale qui sera inscrite à l'article 657362 du budget principal de la commune 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :
DÉCIDE d'accorder une participation de 1 400,00 euros au Centre Communal d'Action Sociale qui sera inscrite à l'article 657362 du budget principal de la commune 2023

PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LE BP 2023 DU SI COULONGE SARCE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le montant de la participation de la commune au Syndicat Intercommunal Coulongé-Sarcé pour l'année 2023 s'élève à la somme de 5 472,50 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
Approuve cette dépense qui sera inscrite au budget 2023 de la commune, article 65568.

TRANSFERT D'UNE PARTIE DE LA COMPETENCE « LOGEMENT ET CADRE DE VIE » DE COULONGE à LA CCSS

Dans le cadre de la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) à l'échelle du territoire communautaire, un pilotage général de cette convention va être assuré par l'EPCI. Il est demandé à la commune de Coulongé de déléguer une partie de sa compétence « logement et cadre de vie » à l'intercommunalité Sud Sarthe, pour la période 2023-2028 (5 ans), lui permettant ainsi de :

Décerner les aides aux travaux pour les propriétaires occupants et les bailleurs ;

Animer le dispositif ;

Solliciter les subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et du Département de la Sarthe, et de tout partenaire financeur potentiel dans le cadre de cette opération ;

Pouvoir traiter avec un prestataire externe le suivi-animation sur le territoire de ladite opération.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
Approuve les propositions.

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 13 avril 2023

VOTE DU TAUX 1259

Vu la Taxe d'Habitation (TH) déplacé dans l'état 1259 au niveau des taux à voter en 2023. (En 2022, le chiffre était donné par la trésorerie)

Considérant que bien que les résidences principales soient exonérées de la taxe d'habitation, il convient de délibérer sur le taux de la taxe d'habitation de manière globale. En effet, les coefficients correcteurs pourraient s'en retrouver modifier et la délibération serait non conforme.

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2022 et de les reconduire à l'identique sur 2023 soit : maintenir les taux d'imposition suivants pour 2023 :

Taxes	Taux de référence pour 2023	Taux votés	Produit attendu
Foncière (bâti)	38,39 %	38,39 %	127 647
Foncière (non bâti)	32,91 %	32,91 %	27 217
Habitation	22,26 %	22,26 %	17 895
		TOTAL	172 759

DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

VU l'avis du Comité Technique en date du 30 mars 2023

Le maire propose à l'assemblée de fixer à partir de l'année 2023 le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100 %.

Cela ne signifie pas pour autant que tous les agents promouvables seront promus, cela signifie juste qu'il sera légal de le faire (moins de 100% pour une petite collectivité est risqué car l'année où il n'y a qu'une personne promouvable, elle serait bloquée si le ratio est en-dessous).

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Lignes Directrices de Gestion ont été arrêtées et approuvées par le Comité Social Territorial le 30 mars 2023.

Dans le cadre de l'avancement de grade :

- Valeur professionnelle appréciée au regard des résultats de l'entretien professionnel et des acquis de l'expérience professionnelle
- Capacité de l'agent à occuper un emploi de niveau supérieur
- Manière de servir : Investissement-motivation (se référer au compte rendu d'entretien professionnel)
- Ne pas avoir eu de sanction disciplinaire dans les 12 mois précédent la nomination d'avancement

Dans le cadre de la réussite à un concours :

- L'obtention d'un examen professionnel ou l'effort de l'avoir passé (lorsque l'accès au grade d'avancement est accessible avec ou sans examen professionnel, privilégier l'obtention de l'examen)
- L'effort de formation suivie et ou préparation au concours/examen

REVISION DU ZONAGE FAIT PAR NCA (1ère validation Avant l'enquête publique)

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des élu-es du Conseil Municipal que les communes doivent délimiter et approuver leur zonage d'assainissement - volet eaux usées avant et après une enquête publique.

Ce zonage a pour effet de délimiter les zones d'assainissement collectif et non collectif.

la commune, a choisi le bureau d'études NCA afin de réaliser ces études.

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 04 mai 2023

FOND DÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENTS DURABLES - CONVENTION

M. le Maire rappelle que le Conseil départemental a décidé la création d'un fonds territorial d'investissements durables doté de 14,7 M€ afin de soutenir les communes et communautés de communes en leur octroyant des crédits destinés à financer des projets d'investissement utiles à leur territoire visant à renforcer l'attractivité du territoire, en favorisant une approche globale en cohérence avec les politiques publiques départementales.

La commune peut prétendre à une enveloppe globale de subvention de 20 000€ avec un taux départemental maximal de 80%.

Cette aide financière pourrait accompagner notre projet Réfection voiries, parking, trottoirs et éclairage public rue des acacias et ses impasses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve projet d'investissement Réfection voiries, parking, trottoirs et éclairage public rue des acacias et ses impasses.

SOLLICITE une subvention du Département de la Sarthe au titre du fonds territorial d'investissements durables 2022/2025 pour un montant de 20 000,00€.

CONVENTION HARCÈLEMENT AU TRAVAIL CDG 72

Le maire propose :

D'adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe.

TARIF LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ AU 21 RUE DE SAINT HUBERT

Monsieur le Maire informe le Conseil que le locataire initialement prévu lors de la délibération du 12 décembre 2022 ne viendra pas.

Des familles recherchent des logements sur Coulongé. Monsieur le Maire propose de débattre du tarif de location :

Le Conseil Municipal, l'unanimité des membres présents :

Approuve les tarifs ci-dessous :

Logement communal situé au n° 21 rue de Saint Hubert	
Loyer mensuel	350,00€
Charge locatives mensuelles (Participation au chauffage, eau chaude et TEOM)	100,00€

ACHAT TERRAIN B 0040

Monsieur le Maire indique que la commune est déjà propriétaire des parcelles B0971, B0972 et B0020 sur lesquelles se situe la zone 1AUH : Zone à urbaniser à vocation dominante habitat site de la Rue de l'Ancienne Poste

La parcelle B0040 est impactée par un Emplacement réservé : Accès à la zone d'urbanisation

Monsieur le Maire propose d'acheter la parcelle B0040 pour un prix de 10 600,00€ hors frais de notaire.

Les parties du terrain ne servant pas pour le projet pourront être revendu aux propriétaires limitrophes qui se chargeront du bornage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve l'achat de la parcelle B0040 à 10 600€ + les frais de notaire.

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 26 juin 2023

ATTRIBUTION DE MARCHÉ RUE DES ACACIAS, IMPASSE DES VIGNES ET IMPASSE DES TILLEULS LOT N° 1

Monsieur le Maire présente les offres reçues après négociation pour le lot 1.

	Montant annoncé (€ HT)	Montant vérifié (€ HT)	Ordre
1. COLAS	151 717.95 €	151 717.95 €	2
2. SAS DURAND	140 617.40 €	140 617.40 €	1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve l'entreprise DURAND

Pour l'ensemble de la négociation.

ATTRIBUTION DE MARCHÉ RUE DES ACACIAS, IMPASSE DES VIGNES ET IMPASSE DES TILLEULS LOT N° 2

La négociation concernant le lot 2 consistait, elle, à l'actualisation de la base au même titre que le lot 1 et au chiffrage de travaux supplémentaires au lieu-dit « Les Maisons Rouges ».

	Montant annoncé (€ HT)	Montant vérifié (€ HT)	Ordre
1. CITEOS	59 800,00 €	59 800,00 €	1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve l'entreprise CITEOS

Pour l'ensemble de la négociation (marché de base + TC1)

DEVIS MOBILIER URBAIN

Monsieur le Maire présente un devis concernant du mobilier urbain fait à partir de matériau issu de la valorisation des déchets plastiques dans le cadre du tri sélectif et à nouveau recyclable. Ce sont des profilés teints dans la masse et traités anti-UV. L'entretien est donc minime par rapport à l'immobilier urbain habituel (plus besoin de poncer et repeindre ou vernir).

Tour d'arbre jardinière (1x)	3 570,25
Table Valence PMR (1x)	747,65
Corbeille Munich Vigipirate (3x332,50)	997,50
Personnalisation du couvercle (3 x 28,50)	85,50
Kit de fixation au sol (3x16,61)	49,82
Transport	190,00
Montant Total HT	5 640,72 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le devis proposé par Espace Créatic

MODIFICATION TARIFICATION LOCATION CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve le changement de tarif :

La journée - la salle : 115€ TTC (soit 95,83€ HT et 19,17€ de TVA)

Vin d'honneur-forfait : 50€ TTC (soit 41,67€ HT et 8,33€ de TVA)

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus à la mairie ou sur le site internet de la commune www.coulonge.fr

Après cette première saison pour le nouveau bureau, calquée sur le travail impeccable de celui qui l'a précédé, il est l'heure de faire un petit bilan et d'évoquer en images **les activités qui ont eu lieu en 2022/2023 !**

Tout d'abord, sachez qu'un nouveau logo pour la MJC est en cours d'élaboration. On dira bientôt au revoir à cette petite maison qui a bien mérité d'aller se reposer !

Lors de l'AG du 15 juin 2023, le bureau a accueilli Marie-Béatrice Milon pour remplacer Astrid en tant que secrétaire adjointe et plusieurs bénévoles se sont proposés pour aider le bureau dans ses différentes tâches. De quoi envisager plus sereinement la prochaine saison !

Présidente : Myriam BATELLIER
Trésorière : Danielle Riant Lebosse
Secrétaire : Isabelle ROBLIN
Secrétaire adjointe : Marie-Bé MILON

Cette année, **89 adhérents à la MJC** contre 51 l'an dernier ! Ils nous viennent de 13 communes alentours et c'est au Yoga (et aussi à la Zumba adultes) que nous devons cette explosion ! N'hésitez pas à venir faire les 2 cours d'essai gratuits qui sont proposés à chacun à la rentrée car de nouveaux cours vont pouvoir ouvrir pour accueillir tout le monde. Un seul regret toutefois : très (trop) peu de jeunes s'intéressent à nos activités. C'est dommage !



La **soirée jeux de société** au Café de la Mairie, vendredi 27 janvier 2023. Au vu de son succès et à la demande des participants, il y aura dorénavant 2 soirées dans l'année (Retenez les dates suivantes : **vendredi 19 janvier 2024 et vendredi 19 avril 2024**). En partenariat avec le réseau des Bibliothèques, nous aurons le plaisir d'avoir un « close up » (proximité entre le magicien et le public auquel il s'adresse) pour amuser cette soirée là.

Sortie Nature à Vaas pour 12 enfants (sur 14 inscrits de la MJC) le 21 juin. Au programme de la super organisation de Marie-Christine : beau temps, pique-nique, rando en zone protégée à la Prée d'Amont et visite du Moulin de Retrou.



Conférence sur les moissons, samedi 11 mars 2023, présentée par Jean Luc Bécart de l'association Vedacensis



Créalecture : donner envie de lire grâce à des jeux autour du livre (comme ici avec 1,2,3, lecture !)



L'atelier mosaïque pour les enfants



Une réalisation de **fleurs avec des bouteilles recyclées** lors du partage de savoir-faire :



Une réalisation magnifique du **calendrier de l'Avent 2022**

2 nouveautés pour la rentrée :

à partir de 2 activités pour un même adhérent un tarif dégressif sera proposé : remise de 10 % sur le total de ses activités (non cumulable avec les coupons sports etc, ...) pour les familles qui le souhaitent, un paiement en 3 fois était déjà possible. La MJC proposera dorénavant un paiement en 6 fois (selon un calendrier établi qui sera distribué)

Forum de la MJC
SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023
au comice agricole de Vaas
Présentation des activités
et inscriptions

Rendez-vous à la rentrée de la MJC !
Contacts : Myriam (Présidente) 06.45.68.43.33
Danielle (Trésorière) 06.86.87.57.63
Mail : mic_coulonge77@laposte.net

Programme de la saison 2023-2024

Activités	Public	Coût	Dates	Informations
Yoga 3 heures/sem au choix	Ado/adultes	140€/an pour 1h/sem	-mardi 18h30-19h30 dès le 12/09/2023 -ou mardi 19h30-20h30 dès le 12/09/2023 -ou jeudi 10h30-11h30 dès le 14/09/2023	Chaque semaine hors vacances scolaires. Prévoir un drap de bain, un coussin et une couverture. Salle Delaporte avec prof. diplômée
Tennis de Table (loisir)	1 cours enfant 1 cours ado/adulte	35€/an 46€/an	-mercredi 16h30-17h30 dès le 13/09/2023 -mercredi 17h30-18h30 dès le 13/09/2023	- ateliers autour du ping pong pour les enfants -technique et stratégie du jeu pour les adultes Salle Delaporte avec un animateur diplômé, en partenariat avec le Club de Mayet
DO-IN	adultes	80€/an	Mercredi 9h-10h dès le 20/09/2023	Tous les 15 jours, hors vacances scolaires. Prévoir un drap de bain, un coussin et une couverture. Salle Delaporte, avec une praticienne diplômée
Zumba enfants	8-12 ans	80€/an	Mercredi 19h-19h30 dès le 13/09/2023	Chaque semaine, hors vacances scolaires. Prévoir une tenue de sport et baskets propres
Zumba adultes 2 heures/sem au choix	Ado/adultes	140€/an pour 1h/sem	-mercredi 19h45-20h45 dès le 13/09/2023 -ou jeudi 20h-21h dès le 14/09/2023	Salle Delaporte avec prof. diplômée
Ateliers enfants Bricolage, couture, cuisine, déco...	5-11 ans	20€/an	6 mercredis dans l'année, de 14h à 16h. 1 ^{er} date : 18/10/2023 (les autres dates seront communiquées à la rentrée)	Les petits créateurs repartiront avec leur composition. Le dernier mercredi : sortie nature. Salle des associations
Atelier Jeux de société	Ado/adultes	Adhésion à la MJC	1 ^{er} mercredi de chaque mois 18h-19h30 dès le 4/10/2023	Salle des Associations
Soirées Jeux de société	Tout public	Gratuit	-Vendredi 19 janvier 20h -Vendredi 19 avril 20h	Au café de la Mairie pour jouer en famille et entre amis
Anglais	Ado/adultes	60€/an	Lundi 18h30-19h30 dès le 18/09/2023	Une séance tous les 15 jours, hors vacances scolaires (nouveau cette année : une séance « débutant » et une séance « intermédiaire »)
Renforcement musculaire	Ado/adultes	110€/an	Jeudi 19h-19h45 dès le 14/09/2023	Chaque semaine, hors vacances scolaires. Prévoir une tenue de sport Salle Delaporte avec une professeure diplômée
Partage de savoir-faire	Ado/adultes	Adhésion à la MJC et prix des matériaux	1 ^{er} mercredi de chaque mois 16h30-18h dès le 4/10/2023	Salle des Associations
Créalecture (si minimum 5 inscrits)	5-10 ans	10€/an	1 ^{er} mercredi de chaque mois 14h30-15h30 dès le 4/10/2023	A la bibliothèque
Rando écocitoyenne	Tout public	Gratuit	Samedi 23 septembre 2023	Rendez-vous pour un départ à 9h Place de l'Eglise

+ adhésion annuelle (8€ par enfant et 15€ par personne à partir de 12 ans)

ÉCOLE GISÈLE HALIMI



Le centième jour d'école !
Pour fêter le centième jour d'école, tout le monde s'est déguisé ! Nous avons fait des petits jeux et nous avons mangé des crêpes !



Jardin

La commune a mis à disposition un jardin. Les enfants ont préparé des semis de tomates, de courgettes, de concombres qu'ils ont ensuite plantés dans le jardin. Il y a aussi des salades, des radis, des carottes, des pommes de terre, du persil, du thym, un pied de rhubarbe. Les enfants attendent avec impatience leur première récolte.

(Message, si certains d'entre vous peuvent venir l'arroser pendant les vacances, les enfants seront ravis, il y a une cuve à eau et un arrosoir à disposition, et le jardin se situe au bout du parking de l'école.)

Découverte du collège du Lude

Mardi 23 mai, les élèves de CM sont allés visiter le collège du Lude. Ils ont fait le trajet en vélo. Ils ont pu assister à un cours dans une classe de 6ème, manger au restaurant scolaire !



ÉCOLE GISÈLE HALIMI

Sortie à Tours

Vendredi 9 juin, toute l'école a pris le train pour se rendre à Tours. Au programme, découverte de la ville, dégustation de brioches, visite du musée d'histoire naturelle et de l'hôtel Gouin, pique-nique sur les bords de la Loire.



Sortie au Lude

Lundi 3 juillet, tous les élèves de l'école sont allés au Lude à pied par les chemins. Nous avons pique-niqué dans le parc du château, après nous avons fait une chasse au trésor. Les enfants ont apprécié cette journée.



Une semaine haute en couleur,

Du 12 au 16 juin, l'école et la cantine se sont associées sur un thème commun : les couleurs. Nous avons commencé la semaine en rouge, les enfants ont écrit de cette couleur dans leur cahier. Mardi était ensoleillé, c'est en jaune que les élèves ont dû réaliser des soleils avec leurs corps. Toute l'école s'est mise au vert le jeudi, les élèves ont planté des pommes de terre dans le jardin de la commune. Pour terminer la semaine rien de tel qu'un bon jus d'orange pour rester en forme !





LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cette année, nous sommes 58 adhérents et 4 sympathisants.

Nous avons composé notre bureau des Aînés Ruraux le 21 février et dégusté la galette. 33 personnes étaient présentes.

Le 8 mars nous avons fait un concours de Belote à Mayet. Il y avait 88 personnes.

Le 4 avril, 47 personnes ont dégusté le bourguignon.

Le 25 mai 21 personnes ont participé au cochon grillé à Aubigné Racan.

Le 15 juin c'était la journée de la forme (11 personnes).

Le 18 juin nous sommes allés manger à « la pomme de pin » à Thorée les Pins (32 personnes). Nous avons passé une très bonne journée qui s'est terminée au Mortier. Un pique-nique a été organisé le 18 juillet à château La Vallière.



Sont prévues une journée pique-nique à Mansigné le 8 septembre, une journée découverte à Malicorne le 31 août, un concours de Belote à Mayet le 5 octobre et le repas langue de bœuf le 17 octobre.

5 personnes sont inscrites pour le voyage en Sicile, 8 personnes pour le voyage à Paris et 5 personnes pour le cadre noir.



Les voyages ont bien plu cette année.
Bonnes vacances à tous
La Présidente Josette
Tél : 06 32 83 98 69



L'Amicale des Parents d'Élèves termine son année scolaire 2022-2023 par sa traditionnelle kermesse. Un nouveau format a été testé : le food truck de fouées. Ce fut une réussite puisqu'environ 80 repas ont été vendus.

Cette année l'APE a organisé une rando semi-nocturne et a renouvelé la vente de plants. Les randonneurs et acheteurs étaient au rendez-vous.

De plus, elle a financé le transport des élèves de l'école en train pour une journée culturelle à Tours et comme chaque année, offert des livres et calculatrices aux enfants à la fin de l'année.

Malheureusement l'APE doit dire au revoir à quatre membres de son bureau.

Merci beaucoup à Marlène, Emeric, Peggy et Julie pour leur investissement depuis plusieurs années ! Des postes se libèrent donc, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Bel été à tous et merci aux Coulongeois et Coulongeaises pour leur présence et participation aux événements organisés par l'APE !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Le comité des fêtes remercie ses membres et tous les bénévoles pour leur aide. Toute personne désirant s'impliquer est la bienvenue.

Le premier rendez-vous de l'année pour le Comité des Fêtes était **le vide-greniers du 23 avril**, organisé avec l'aide de la MJC et de l'APE. Une trentaine d'exposants étaient inscrits, plus une vingtaine de promesses, mais la météo en a décidé autrement, puisque la pluie s'est invitée dès le matin, pour se calmer ensuite. Une partie des exposants inscrits étaient présents et les non-inscrits ne sont pas venus. Malgré tout les parties buvette et restauration ont fonctionné correctement, grâce à la mobilisation des Coulongeois et Coulongeaises, que nous remercions pour leur participation.

Le 4 juin se déroulait la balade coulongeoise, avec ses trois parcours (7, 14, 24 kms) pour piétons, vélos et chevaux, avec une centaine de participants. Après la balade, les participants avaient la possibilité de déjeuner sur place.

Le 13 juillet s'est déroulée la traditionnelle poule au pot sous le barnum du comité des fêtes dans la cour de l'école. 158 convives ont participé au repas, préparé de main de maître par Gilberte. Vers 23h la retraite aux flambeaux, aux sons des bandas, emmène les spectateurs vers le feu d'artifice, rue du Louvre. Après le feu d'artifice, retour cours de l'école pour le bal du 14 juillet qui conclura cette soirée.



Le 14 juillet après-midi s'est déroulé **le concours de pétanque à la mêlée**, sur le terrain derrière l'église. 38 participants ont ferrailé pendant 5 parties.

Le samedi 5 août à 14h, sera organisé un **concours de pétanque** sur le terrain derrière l'église, suivi d'un barbecue.



Le comité des fêtes loue du matériel pour vos festivités

Tables 220 x 80	: 1,00€
Bancs 220	: 0,50€
Chaises	: 0,25€
Podium 3m X 6m	: 10,00€
Buvette 3m X 3m	: 50,00€
Barnum 12mX 6m (soit 72m ²)	: 70,00€ aux Coulongeois, 120,00€ Hors commune
Barnum 18m X 6m (soit 108m ²)	: 80,00€ aux Coulongeois, 160,00€ Hors commune
Barnum 24m X 6m (soit 144m ²)	: 120,00€ aux coulongeois, 180,00€ Hors commune

Toute personne intéressée pour participer ou aider le comité des fêtes est la bienvenue. Les réunions du comité des fêtes sont ouvertes à tous, et se déroulent en général au café de la mairie.

Le président

Didier BUSSONNAIS

Une année bien compliquée

Résultats sportifs

Catégorie seniors

Comme évoqué dans de notre dernier bulletin, la saison aura été bien compliquée.

Les résultats et les ambitions du début de saison n'ont pas été au rendez-vous. Nous n'avons pas forcément les explications précises à cet « échec ».

Cela faisait longtemps que nous attendions l'arrivée de jeunes, c'était chose faite en ce mois de Juillet 2022 avec l'arrivée de plusieurs joueurs qui complétaient un groupe déjà en place. La motivation de tout un groupe était au plus haut quand nous avons fait cette réunion au mois de Juillet. Malheureusement dès le mois de Septembre et le début de championnat, plusieurs joueurs manquent à l'appel, des blessures longues pour d'autres, ce qui va perturber considérablement la motivation.

Il faut savoir que nous avons inscrit l'équipe en coupe du district avec l'accord des joueurs (Inscription payante), avec une belle affiche contre La Suze/Roezé, équipe de 1^{ère} division, encore une fois, manque d'effectif et donc forfait (payant également).

En conclusion, une grosse déception pour tous les joueurs et les bénévoles qui étaient présents le dimanche.

Cependant je tenais quand même à remercier les vétérans qui avaient répondu présent pour normalement dépanner et épauler les jeunes. Sans eux, l'équipe aurait fait forfait général dès le mois de Décembre.

Catégorie Vétérans

Pour les vétérans, au contraire, ce fut une très belle saison avec un effectif bien rempli, la bonne humeur et l'assiduité des joueurs le vendredi soir.

Un grand merci à Jean-Michel (responsable vétérans) pour son travail, merci aussi à Philippe avec et grâce à qui nous continuons les repas d'après match.



Catégorie jeunes

Malheureusement pour le moment nous n'avons pas assez d'enfants pour pouvoir faire une équipe de jeunes. Les quelques jeunes que nous avons actuellement jouent dans les clubs voisins, à Aubigné Racan et à Pontvallain.



L'avenir du club



Lors du dernier match de championnat, ce 4 Juin, nous pensions que la fin du club avait sonné après 41 ans d'existence, l'émotion dans les vestiaires quand les pleurs de certains joueurs apparaissent.

Grâce à l'acharnement de certaines personnes, nous avons réussi à retrouver des joueurs pour pouvoir continuer l'aventure. Notre équipe évoluera en 4^{ème} division cette année mais peu importe le niveau, le principal étant vraiment pour nous de garder ce club en vie. Merci et bienvenue aux nouveaux joueurs, ils se reconnaîtront....

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour notre club : dirigeants, arbitres, lavandières, supporters et toutes les personnes qui soutiennent notre association.

Le bureau, les joueurs, les dirigeants vous souhaitent à toutes et à tous de belles vacances et vous souhaitent rendez-vous dès le mois de Septembre pour une nouvelle saison pleine de surprises.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Notre association, animée et gérée par des bénévoles de la commune, met à votre disposition tous les vendredis des produits locaux.

Aujourd'hui, **11 partenaires nous accompagnent** dans ce magnifique projet:

- Ferme de la Tirebourdière** - Isabelle & Philippe BUOSI-BLOT - producteurs de légumes BIO à Pontvallain
- Savonnerie Des Vertus** - Natacha CORVAISIER - fabrication artisanale de savons à froid située à la Flèche
- Ferme de "La Guichardière"** - Pierrick BAUDRY - producteur de porc à l'ancienne, situé à Mansigné
- Fromages ludois** - Baptiste PICHON - producteur de fromages de chèvres, situé au Lude
- La Loère** - Cyril LANGLOIS - producteur de boissons naturelles issues du Val de Loire, située à Tours
- GAEC Des 2 Saints** - Eric et Martial REFOUR - située à Saint Aubin le Dépeint, nous fournit les pommes et ses produits dérivés
- L'Artisan Gourmand** - Romain RIVIERE- installé à Laigné en Belin, créateur de chocolats
- Jean-Yves MAHEU**, de Coulongé, pour son miel issu de ses propres ruches
- GAEC de la Frairie**, située à Genneteil, pour ses produits laitiers.
- Foie gras Maudet et Cousin**, à Nueil sur Layon, producteur de foie gras et des produits dérivés du canard
- Domaine de la Raderie**, situé à Chahaignes producteur des vins de Jasnières et de Côteaux du Loir des vins de Coteaux du Loir.

Nous remercions, la commune, les producteurs, les bénévoles et les habitants de Coulongé.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à développer ce projet en devenant adhérent ou partenaire. Venez découvrir nos produits, et passer un moment agréable le vendredi de 16h à 19h / 4 rue de Saint Hubert Coulongé

Les membres du panier local

mon.panier.local.coulonge@gmail.com

07 49 27 02 71



Le jardinier sarthois

La section Coulongé - Pontvallain a fait ses deux journées pêches. Nombreux ont ressorti leurs cannes à pêche. Deux journées avec une météo clémente et attendues par tous. En effet, la première le 1er avril a été un succès en réunissant 105 pêcheurs et adhérents. La deuxième, le 6 mai a réuni 75 personnes grandes et petites dans un esprit convivial et permettant à chacun de profiter d'un grand bol d'air. Lors de cette première journée nous avons distribué 56 repas. A la deuxième, ils étaient un peu moins nombreux mais tout aussi désireux d'assister à cette journée ensoleillée. Pêcheur ou non vous pouvez nous rejoindre pour déjeuner dans un cadre bucolique à l'étang de Pontvallain. Pensez dès maintenant aux journées de 2024.

Le Jardinier Sarthois c'est aussi et avant tout le jardinage. Côté jardin, la commune de Coulongé a ouvert un jardin partagé. Il est situé près du city-stade. L'école participe depuis l'ouverture. Elle anime avec les enfants des ateliers de plantations des différents légumes. La récolte servira pour les déjeuners de la cantine. Vous pouvez participer à l'entretien du jardin afin que les enfants puissent retrouver à la rentrée le fruit de leurs efforts.

Ce jardin a vocation à mettre en relation les gens intéressés par le jardinage et désireux de mettre en pratique leurs connaissances dans un esprit de partage et de convivialité.

La floraison des fruitiers a en revanche été très précoce. Les quelques gelées de mars ont eu raison d'une possibilité de belle récolte pour cette année. Certains arbres ont malgré tout bien résisté. On ne va pas se plaindre puisque le printemps et l'été nous gâtent. La nature et la main du jardinier nous donnent de belles perspectives pour cette saison car la chaleur est au rendez-vous. En revanche certaines nuits sont fraîches et les différences de température entre le jour et la nuit sont importantes. Pensez à pailler vos plantations pour garder l'humidité par temps très sec.

N'oubliez pas de mettre votre chapeau par ces longues journées ensoleillées. Un arrosage raisonné vous permettra de maintenir la fraîcheur suffisante aux pieds de vos plantations.

Bon jardinage à tous.

le Président
Jean-Pierre Roblin





LA VIE DES ASSOCIATIONS

Moto Club Coulangeois

Le week-end de l'ascension du 18 au 20 mai, s'est déroulée la **balade annuelle du Moto Club Coulangeois**. Cette année, en fonction de difficultés d'organisation, nous avons décidé de faire des circuits au départ de Coulongé.

Le 18 mai : Départ du stade de Coulongé vers les bords de la Loire en passant par Langeais, puis déjeuner à Saumur, puis retour vers le stade de Coulongé, après 180 kms. Le soir, pour terminer la journée nous avons fait une soirée barbecue.

Le 19 mai : Départ du stade de Coulongé, pour rejoindre les Alpes Mancelles. La halte déjeuner se fera à St Cénéri-de-Gérei. Retour vers Coulongé après 200 kms et quelques cols. La soirée se terminera par un barbecue.

Le 20 mai : Départ du stade de Coulongé pour la vallée du Loir. Après un déjeuner à Corzé, retour à Coulongé après 160 kms de balade. Une dernière soirée barbecue conclura ces trois jours de balade dans notre belle région.



*Le Président
Didier BUSSONNAIS*

Le 24 septembre à 9h le MCC organise une course de Karting de 3h, par équipe de 3, sur la piste Alain Prost. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître

Programme

3 pilotes par kart (essai 45 min, course 2h15, temps de conduite par pilote 1h)
Remise des prix aux trois premières équipes offerte par le circuit

Age mini 16 ans

Rdv 8h00 au circuit

8h30 briefing

9h00 - 9h45 : Essais qualifs

9h55 - 12h10 : course

12h30 : Podium

13h00 : Apéro

12 karts minimum

27 karts maxi

Tarif : 95€ par pilote

Après la course, BBQ (Environ 12€)

Vous avez certainement admiré la charrette fleurie qui trône à l'entrée du bourg de Coulongé à l'arboretum.

Nous tenons à remercier chaleureusement Jérémy TOUPIN, agent technique employé par la commune ainsi que Marion RONDEAU, jeune coulangeoise. Ce travail a été réalisé dans le cadre du dispositif « argent de poche ». Jérémy a encadré Marion, ils ont réalisé la peinture et Jérémy s'est chargé du fleurissement. BRAVO A EUX !!!





CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Comme chaque année, sur la commune de Coulongé s'est déroulé un concours de fleurissement. Le jury est passé début juillet pour prendre des photos et attribuer une note à chaque participant. Les résultats ne sont à ce jour pas encore connus. Les membres du jury doivent se réunir bientôt pour délibérer et rendre leur verdict qui vous sera communiqué dans le prochain bulletin municipal du mois de janvier 2024.



Les lots seront remis au mois de février au café de la mairie.
En attendant voici un échantillon des photos prises par les membres de la commission fleurissement, de quoi ravir nos yeux et provoquer la fierté les Coulongeois et Coulongeuses !



BIBLIOTHÈQUE

Tout d'abord nous avons accueilli avec grand plaisir notre nouvelle coordinatrice réseau Odysée : **Céline Milles** qui, par son enthousiasme et son sourire, nous apporte aide et soutien. Les 7 bénévoles de la bibliothèque la remercient.

Les temps forts de cette année

Beau succès pour **Le printemps des poètes** avec la participation de **Karine-J. Lohner**



Du 10 juin au 1^{er} juillet : des heureux ont pu admirer L'exposition d'aquarelles de **Josy Here** (peintre de Mareil sur le loir) évoquant les



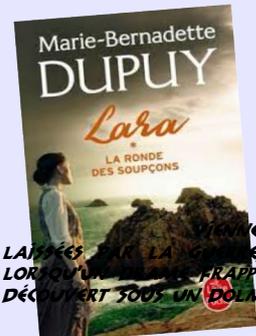
« **100 ans des 24h du Mans** »

Pour l'**animation numérique** du 17 juin sur tablette peu d'enfants étaient au rendez vous ainsi que pour l'Actibus du mercredi 28 juin animation virtuelle (sorte d'escape game)



Les enfants du **Créalecture** de cette année ont pu réaliser : cuisine, théâtre de marionnettes, lecture, mime, et visite du moulin de Rotrou. Nous nous étonnons du manque d'enthousiasme des jeunes pour les activités proposées.

La bibliothèque fait peau neuve pendant l'été, elle sera prête à vous accueillir pour la rentrée, réouverture prévue le 26 août.



La ronde des soupçons

BRETAGNE, SEPTEMBRE 1946.
LARA, JEUNE FEMME AU CARACTÈRE PASSIONNÉ, TENTE D'OUBLIER LES TERRIBLES ANNÉES QUI L'ONT VUE GRANDIR. LE TEMPS NE S'ÉCOULE PAS, LA VIE REPREND LENTEMENT SON COURS, LORSQU'UN ÉVÉNEMENT FRAPPE LA RÉGION : LE CORPS D'UNE FILLETTE EST DÉCOUVERT SOUS UN DOLMEN.

Nous irons mieux

demain
MÈRE CÉLIBATAIRE, VINGT-HUIT ANS, ÉBRANLÉE PAR LE DÉCÈS RÉCENT DE SON PÈRE, CANDICE LOURADOEUR MÈNE UNE VIE SANS SAVOIR. UN SOIR D'HIVER PLUVIEUX, À PARIS, ELLE EST TÉMOIN D'UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION. UNE FEMME EST RENVERSÉE ET GRIÈVEMENT BLESSÉE. BOULÉVERSÉE, CANDICE LUI PORTE ASSISTANCE, PUIS SE REND À SON CHEVET À L'HÔPITAL. PETIT À PETIT, LA JEUNE INGÉNIEURE DU SON ET LA CONVALESCENTE SE LIENT D'AMITIÉ.



Les sources

ANNÉES 1960. ISABELLE, CLAIRE ET GILLES VIVENT DANS LA VALLÉE DE LA SANTOÏRE, AVEC LA MÈRE ET LE PÈRE. LA FERME EST ISOLÉE DE TOUS. LES SOURCES EST LE NOUVEL OPUS DE MARIE-HÉLÈNE LAFON APRÈS HISTOIRE DU FILS, PRIX RENAUDOT 2020





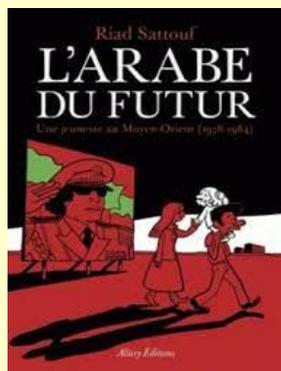
Les enfants du guet

C'est ce que redoute la police... La Maison du guet distille un suspense " en acie et met en place un puzzle aussi pervers que passionna une action encore plus rebondissante que dans le fameux *LA NUIT DU RENARD*.



Insomnia

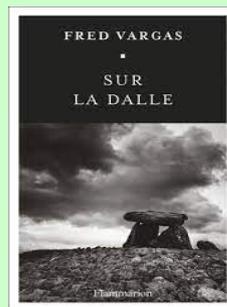
EMMA AVERELL, À LA VÉILLE DE SES QUARANTE ANS, NE PARVIENT PLUS À TROUVER PLUS LE SOMMEIL ET DE CE FAIT, FLÛRTE DANGEREUSEMENT AVEC LA FOLIE... EMMA AVERELL NE MANQUE DE RIEN. ELLE MÈNE UNE BRILLANTE CARRIÈRE D'AVOCATE, A DEUX ENFANTS ET UN MARI AÏMANT, PÈRE AU FOYER.



Pour les amateurs de **BD**
L'arabe du futur
Tomes 1 2 3 4
Un roman graphique où Riad Sattouf raconte sa jeunesse dans la Syrie d'Hafez al-Assad, la Libye de Kadhafi et la France de Mitterrand.

Sur la dalle

Dans *SUR LA DALLÉ*, Adamsberg épaule le commissaire breton Franck Matthieu pour stopper un tueur en série qui suit les traces d'un mystérieux fantôme qui fait renaître d'étranges légendes locales autour de Combourg, lieu de vie de Chateaubriand.



c'est l'histoire de trois gamins dans un petit village du centre de la France occupée qui, à partir de 1940, vont s'engager d'eux-mêmes dans un mouvement personnel de résistance à l'Occupation, rejoignant peu à peu le parcours des "vrais" résistants plus adultes.



tomes de 1 à 8

Un beau portrait de la complexité de la période adolescente, mais aussi l'intensité et la richesse de celle-ci... Les filles et les garçons seront ravis de découvrir les 3 tomes



Les temps forts du prochain semestre

Comme les années précédentes à l'automne :

Vente de livres le 7 octobre, ainsi qu'une **exposition de peinture** avec des artistes locaux et en parallèle une **exposition prêtée pas Sarthe Lecture** :

« Jardiner naturellement »



Une soirée jeux aura lieu comme auparavant **le 19 janvier** ; cette année à la demande de certain d'entre vous une **2ème soirée jeux** en partenariat avec la MJC aura lieu le vendredi **19 avril 2024** nous aurons le plaisir d'avoir un « **close up** » (proximité entre le magicien et le public auquel il s'adresse) pour amuser la soirée, animation proposée et financée par la Com Com dans le cadre de « faites en Famille »

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

7 rue de la mairie
Fax 02-43-46-62-45
☎ : 02-43-46-60-91

* secretariat.mairie@coulonge72.fr

Lundi	9h	12h30	17h	18h30
Mardi	9h	12h30	14h	18h30
Jeudi	9h	12h30	-	-
Vendredi	9h	12h30	17h	18h30

Permanences

Lundi : M. ROBLIN de 17h30 à 18h30

☎ 06. 07.62.94.55

Mardi : M. POUSSIER de 17h30 à 18h30

☎ 06.38.04.36.08

Vendredi : Mme JAMIN de 17h30 à 18h30

☎ 06.86.06.07.73

Samedi : M. LE BOUFFANT de 10h00 à 12h00

☎ 06. 07.38.98.08

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture, composez le numéro de la mairie ; un transfert d'appel sera effectué vers le portable de la personne d'astreinte.

Agence postale



7 rue de la mairie
☎ 02-43-46-62-40

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00

Cantine scolaire

23 rue de St Hubert
☎ 02-43-46-49-07

Inscription à la mairie.

Tarifs :
De 1 à 5€ € le repas enfant
5,60 € le repas adulte

Bibliothèque

7 rue de la mairie
☎ 02-43-46-62-45

Mercredi* Créalecture	15h30	17h30
Samedi Ouvert à tous	10h00	12h00

(*) La bibliothèque est ouverte
le 1er mercredi du mois
Le vendredi : scolaires uniquement

Garderie scolaire

23 rue de St Hubert
☎ 02-43-46-49-07

De 7h00 à 8h35
et
de 16h15 à 18h30
Inscription auprès de la C.C.S.S
☎ 02-85-29-12-00

les lundi, mardi,
jeudi et vendredi